

LE VIOL D'EUROPE

Enquête sur la disparition d'une idée

Robert SALAIS
PUF (décembre 2013)

Robert Salais, économiste réputé, figure importante du courant hétérodoxe de « l'économie des conventions », livre dans cet excellent ouvrage des constats et analyses d'une grande importance pour comprendre la construction européenne. Le titre, en écho à la mythologie grecque, signifie que l'édifice de l'UE n'est en rien conforme avec l'idée profonde que l'on doit se faire de l'Europe. Cet ouvrage, écrit pourtant il y a déjà 6 ans, prend une actualité étonnante au moment où, après les élections au Parlement européen fin mai 2019, s'ouvre une nouvelle page de la vie européenne. Il serait bien que ceux qui vont être amenés à l'écrire lisent ce livre.

Pour lancer la réflexion, nous reprenons ci-dessous quelques lignes de la conclusion.

« (...) Modèle fédéral ou modèle républicain, le choix s'était posé au congrès de la Haye de 1948 et de timides suggestions de compromis avaient été faites sans être entendues. Le réflexe national avait été actionné par les Britanniques, mobilisant l'épouvantail de la perte de souveraineté. Alors faut-il aller vers la République fédérale d'Europe ?

La recherche d'un compromis entre les deux modèles revient en force comme voie à prendre aujourd'hui pour l'Europe, pour une Europe s'engageant dans un nouveau modèle de développement, soit en substance : redonner des moyens d'action autonomes aux niveaux nationaux et infranationaux ; mettre l'euro au centre de la solidarité économique entre pays ; favoriser la démocratie économique dans l'entreprise et le territoire. Les Länder allemands disposent en propre, au sein du système fédéral allemand, des compétences en matière de développement économique et social de leur territoire : en matière de recherches, d'initiatives technologiques, de formation des travailleurs, d'infrastructures, d'environnement, de tout ce qui est nécessaire pour créer un climat favorable à l'innovation et à l'activité économique. Les gouvernements des Länder essaient de mobiliser tous les acteurs (entreprises, syndicats, collectivités, universités, recherche...) pour engager des plans de développement et de reconversion tournés vers l'avenir. Arthur Benz montre comment, initialement orientés à l'époque des gouvernements fédéraux sociaux-démocrates des années 1970 vers une logique planifiée de transfert de ressources financières vers les Länder les moins développés, les gouvernements des Länder allemands ont su, dès les années 1990, aller au-delà de la logique de subvention à l'industrie pour se tourner vers la découverte des potentialités propres de leur territoire et leur mise en œuvre. Cela s'est avéré beaucoup plus efficace. Cette politique leur permet également d'être en position de négocier réellement avec les multinationales et de défendre l'enracinement du travail sur place. Tout est loin d'être parfait, mais c'est infiniment mieux que la subvention massive sans contrepartie financièrement très coûteuse et sans résultats probants à laquelle se limite la politique française. Les linéaments d'un modèle proche de ce que nous pensons être la voie de salut de l'Europe sont donc en place dès les années 1990. Le virage pris vers les énergies vertes dans le Bade-Wurtemberg en est une illustration.

Trouver un compromis fédéral au niveau européen doit être pris pour une question pratique, non idéologique. Il ne s'agit pas, non plus, de faire le choix entre une conception allemande et une française. Même si, nous, Français, devons reconnaître que l'Europe ne peut être bâtie selon le modèle centralisé de l'État républicain. La pilule est amère. La tentative de transport de ce modèle de Paris à Bruxelles lui a fait perdre ses principes, ses valeurs, son lien vivant et longuement construit par l'histoire avec le peuple et la citoyenneté, sa conception de la démocratie. Il n'en est resté que le squelette bureaucratique, l'idéologie de l'efficacité déconnectée de toute préoccupation du bien public. Sur ce squelette n'importe quelles méthodes politiques pouvaient être greffées. Ce fut le "new public management" à l'anglo-saxonne, la mise en compétition des droits, des valeurs, des peuples sur le marché, la gouvernance par la performance. Pire encore, ces produits toxiques ont fait le voyage de retour de Bruxelles vers Paris et nous empoisonnent. Tout cela nous renvoie à l'interrogation qui structure l'histoire française : quelle articulation entre intervention centralisée et autonomie régionale et locale ? Clairement, le balancier doit revenir vers l'autonomie collective.

Entrer dans le détail d'une construction institutionnelle fédérale de l'Europe sort des limites de ce livre. Il existe des évidences, certes : un Parlement européen élu au suffrage universel devant lequel un exécutif

européen serait politiquement responsable, la Commission étant réformée pour devenir une administration au service de cet exécutif ; un système bicaméral avec une seconde chambre, un Parlement des nations à l'image d'une Bundesrat, le Parlement des Länder allemands, dont l'accord serait nécessaire pour toute loi ou politique européenne qui risquerait de porter atteinte aux prérogatives nationales (à partir desquelles un réexamen des compétences européennes devrait être entrepris) ; une Cour constitutionnelle se substituant à la Cour européenne de justice dont l'attribut principal, la police du marché, n'aura plus de raison d'être ; des gouvernements nationaux retrouvant, via la vigilance du Parlement des nations, les attributs essentiels d'un État, spécialement la maîtrise des politiques, des moyens financiers et d'un secteur public nécessaires au développement autonome économique, social et environnemental du pays (ce qui impliquerait une redéfinition des compétences entre Europe et national) ; une BCE en charge de l'euro, contrôlant les mouvements spéculatifs de capitaux et l'activisme destructeur des multinationales, rendant réellement compte au Parlement européen et suivant les choix de ce dernier ; des banques centrales nationales chargées du contrôle des banques nationales pour les ramener vers le crédit à l'économie réelle ; une politique commerciale extérieure et du marché intérieur qui protège les capacités et les investissements en Europe vers un nouveau modèle de développement économique social et écologique, qui favorise en son sein la concurrence par l'innovation et la qualité, mais qui, dans le même mouvement, coopère avec le reste du monde pour aider à son développement propre ; une solidarité économique au sein de la Fédération européenne pour réduire les inégalités de développement grâce à une gestion concertée des balances des paiements nationales et de l'euro et la coopération pour les investissements d'avenir ; une chambre des régions spécialement investie dans l'organisation de cette solidarité économique ; un droit européen économique, social et du travail qui favorise la mise en œuvre d'un tel développement. Le tout stimulé par une démocratie vivante, économique d'abord au sein de l'entreprise et du territoire de manière à revivifier la démocratie politique et sociale bien mal en point au niveau national ; ainsi que par des réseaux de coopération "horizontale" multiples, notamment entre régions européennes, à l'abri de toute gouvernance et manipulation d'en haut, tissant des liens entre Européens dans tous les domaines.

La préoccupation essentielle, la seule qui vaille, est de libérer l'Europe. Pour cela il faut redonner du pouvoir d'agir et de décider aux peuples et à tous les échelons et collectifs intermédiaires qui les constituent, autrement dit de la liberté. Au-delà des clivages idéologiques et des types d'organisation, les partisans d'une telle libération devraient se constituer en un mouvement européen (...) ».